

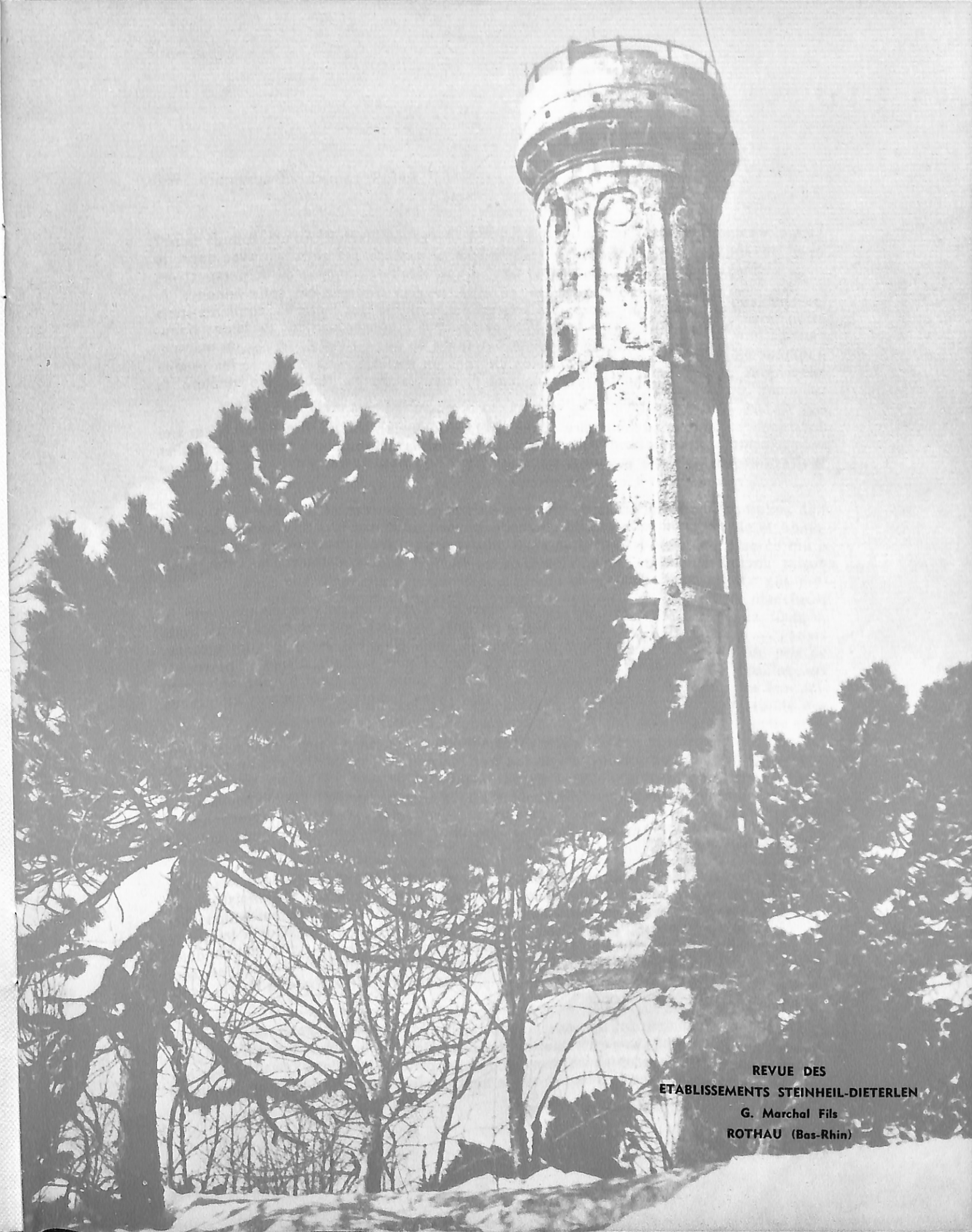
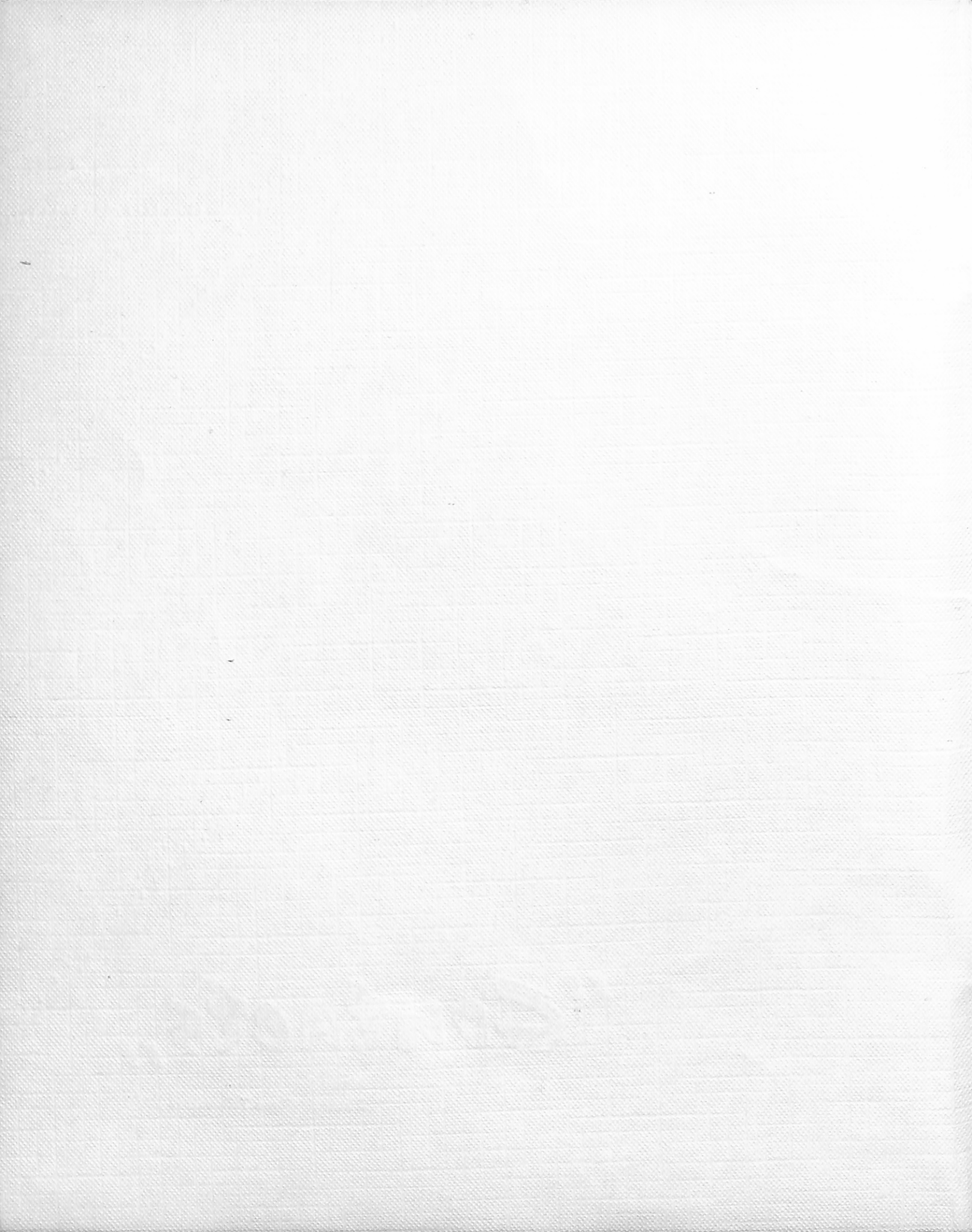


Adhérent à l'Union des Journeux d'Entreprise de France.
Imp. J. Girold, Schirmeck

Le Directeur de la publication :
J. KLEINKNECHT

"Contacts"

N° 154
3ème et 4ème Trimestres 1968



REVUE DES
ETABLISSEMENTS STEINHEIL-DIETERLEN
G. Marchal Fils
ROTHAU (Bas-Rhin)

EDITORIAL

PARIS, samedi 23 novembre 1968

Et maintenant, qu'allons-nous faire ?

Que va-t-il se passer ? Etant donné la date de cet entretien avec vous, je crois que je vais vous infliger un cours de morale financière ou de perspectives économiques. Nous sommes, en effet, un peu ébranlés par cette annonce de dévaluation qui surprend la très grande majorité des Français, confiants mais abusés. Quoiqu'il en soit, cette perspective, imposée par des décisions financières contradictoires et malencontreuses de nos dirigeants et par un manque de civisme évident de certains citoyens ou sociétés — à en croire les propos officiels — choque profondément l'ensemble de la Nation qui déplore le malheur qui frappe le pays.

Cette crise monétaire est en effet, soudaine et brutale. Il est vrai qu'un ami banquier me disait avant-hier « le train de la dévaluation a ceci de particulier qu'il ne siffle pas trois fois quand il part ». Peut-être, s'il lit cet article, se reconnaîtra-t-il dans ce propos.

Nous reparlerons de tout cela un peu plus loin car pour l'instant, en posant la question de la première ligne, je pensais aussi aux très prochaines vacances de Noël qui doivent procurer à tous ceux qui travaillent chez nous quelques jours de repos et de détente, de bonheur et de joie, à travers les fêtes familiales de fin d'année.

Que la poule au pot puisse rejoindre la marmite puisque depuis Henri IV c'est sa destinée, que la bûche de Noël soit succulente et consistante, voilà des considérations bien matérialistes, mais elles ont aussi leur importance. Elles accompagnent mes vœux de Noël et mes souhaits à tout le personnel pour une heureuse nouvelle année 1969. Souhaitons aussi à notre entreprise une année digne d'elle et, pour cela, nous sommes responsables en grande partie du succès ou de l'échec.

Il ne s'agit pas d'appeler l'Etat à l'aide quand on n'a pas su gérer ses propres affaires comme cela se fait trop souvent en France. Il s'agit au contraire de faire ce qu'il faut pour garder et prendre plus complètement nos marchés intérieurs, pour maintenir les marchés extérieurs, en conquérir de nouveaux et assurer avec tout cela la marche en avant, avoir un meilleur rendement et ainsi, la sécurité de l'emploi sera réelle et durable pour tous ceux qui ont besoin de travailler.

L'Etat se doit aussi de soutenir ceux qui le méritent et d'imposer à ses entreprises nationalisées ou autres, à ses services publics et à ses administrations, les règles en vigueur dans les firmes industrielles, sinon il faut tout nationaliser et les pays qui l'ont fait ne paraissent pas s'en bien porter. Il faut laisser la liberté à tous, c'est un bien beaucoup trop précieux car la liberté doit conduire à l'amélioration du niveau de vie général. Des contrôles sont possibles, souhaitables même à tous les stades, pour éviter simplement que la liberté ne se transforme en licence.

Dévaluation ou pas dévaluation, le choix reste aux experts financiers ou politiques et, pour avoir pourtant beaucoup fait en Faculté d'études d'économie politique, je ne me sens aucune compétence pour trancher. Laissons cela aux inspecteurs des finances à qui je souhaite quand même, pour une meilleure

formation sur le tas, un stage effectif à la direction générale d'une entreprise industrielle sérieuse. Ils en retireraient, étant donné leurs capacités et leurs qualités, beaucoup de bienfaits, mais c'est là un tout autre problème.

Donc, quelle que soit la solution envisagée, qui de toute façon nous dépasse, qu'allons-nous faire chez Steinheil en 1969 pour nous sauver et assurer notre avenir ? Les buts sont simples, les moyens pour y parvenir le sont moins : développer l'exportation est tout à fait essentiel et indispensable quoiqu'il arrive, pour aider à l'importation des matières premières. Il nous faut mieux produire, c'est-à-dire isoler nos points faibles pour les améliorer, travailler en profondeur nos lignes de force, grandir — obligatoirement — car ne pas le faire c'est reculer, prendre des accords avec des partenaires structurés comme nous, ayant le même souci économique, la même pensée sociale, pour compléter et amplifier notre action car on a toujours tort d'avoir raison tout seul.

Dans un monde où la concurrence est partout, la conduite des affaires doit s'appuyer obligatoirement sur une équipe de direction bien soudée et homogène. Il importe à la direction générale de persuader les autres que ce qui a été décidé l'est dans l'intérêt du groupe industriel, en somme, avoir raison avec eux. Pour me pencher depuis quelques mois un peu plus sur ces problèmes, je suis persuadé qu'il y a comme l'on dit « du pain sur la planche ». Nous allons ainsi, au cours de 1969, passer chacune de nos activités, filature, tissage, manutention, pliage, expédition, etc., etc. . . , administration — j'allais l'oublier — au crible et même au peigne fin grâce à des études de prix de revient calculés par des données comptables modernes, indispensables aux industries qui veulent prospérer. Les chiffres ne trompent pas, nous leur faisons confiance, en redoutant les chiffres rouges qui sont en comptabilité des chiffres négatifs. Notre vie, notre essor passent nécessairement par cette voie, tout spécialement dans une industrie comme la nôtre, singulièrement menacée mais qui peut quand même assurer un sort convenable à ceux qui y travaillent, si ses dirigeants savent appliquer des gestions rigoureuses, maintenir des prix serrés, avoir une audace commerciale largement calculée.

Alors, peu importera telle ou telle « manipulation monétaire » comme l'on dit. Il faut que notre moteur de croissance économique tourne rond, pour stimuler notre initiative, renforcer notre recherche, améliorer en qualité notre production, ceci au bénéfice de tous car on ne peut partager des pertes mais seulement un profit. La monnaie Steinheil sera alors la meilleure puisqu'elle sera une monnaie forte. Chacun sait en effet que c'est là l'essentiel car c'est l'économie qui fait la monnaie, celle-ci n'étant que le reflet de celle-là.

L'exemple d'Outre-Rhin peut nous le rappeler avec une certaine amertume, si nous étions tentés de l'oublier.

On a gravement tort, je me répète, d'avoir raison tout seul. La collaboration, l'unité d'une équipe si chère aux Américains, aux Russes, aux Allemands, dans tous les domaines, a fait ses preuves. Elle a une contrepartie qui est celle de la coopération permanente au dedans et au dehors, c'est une question de mentalité et de tournure d'esprit.

La dévaluation, qui décidément me poursuit et m'apporte quelques sombres pensées, est un échec national pour tous et en particulier pour le plus grand nombre car, à très brève échéance, elle se traduit par un pouvoir d'achat réduit, pour ceux précisément qui en ont le plus besoin. Elle apparaît comme une sanction de l'incapacité de prévoir, comme une sanction aussi de notre isolement. Sans doute, y a-t-il eu les événements de mai et il est bien normal que plusieurs semaines d'arrêt total des principales activités exportatrices coûtent cher, très cher et qu'il faut surmonter pareille catastrophe économique. L'on a semblé minimiser cette absence totale de production et il faut ajouter à cela les graves conflits entre la Direction et le personnel dont il reste toujours quelque chose de malsain.

Nos puissants voisins, si proches et si loin de nous, pour nous gens de l'Est, peuvent nous dire aujourd'hui avec un peu d'ironie, que chez eux on ne fait pas grève et que l'on travaille mieux. Nous venons de les affronter sur leur propre terrain pendant une semaine à l'Exposition Textile de Francfort. Nous savons donc de quoi nous parlons. En outre, nous avons eu, ces derniers jours, des conversations un peu difficiles avec des fournisseurs hollandais. Nous étions déjà, à leurs yeux, un peu « dévalués » et c'est un sentiment peu agréable à ressentir. Il faut, dans l'heure présente, les laisser dire et tâchons d'apprendre à mieux produire et à mieux coopérer au profit de tous. C'est la grande idée sociale du Gouvernement. Puisse-t-il réussir dans ce vaste projet qui semble d'ailleurs n'avoir l'approbation de personne, patrons et syndicats, mais qui, très certainement, contient le germe d'un meilleur équilibre social.

Je ne crois pas personnellement aux contrats de programme entre le Gouvernement et les différentes économies pour maintenir les prix, car l'Etat donne lui-même le mauvais exemple. Je crois par contre aux contrats de programme à l'intérieur des entreprises ou des industries de même nature, tels qu'ils se pratiquent en Allemagne par exemple, avec engagements réciproques, patrons-syndicats, au sein d'un Directoire ayant de larges pouvoirs. Les uns et les autres sont puissants et fort avertis des problèmes économiques. De ce fait, le dialogue est plus réaliste et plus fructueux. Peut-être faudra-t-il s'inspirer d'un pareil exemple qui semble, lui, convenir et aux patrons et aux syndicats ouvriers. Très certainement, le secteur privé Outre-Rhin bénéficie d'un climat économique plus libéral qu'en France et la coopération Etat-Patronat-Syndicats est orientée vers l'expansion.

Souhaitons aussi pour nous tous de voir s'instaurer en France un régime fiscal plus près des réalités économiques car il y a, là aussi, quelque chose qui ne va pas. Que les mauvais Français spéculateurs, que certaines firmes, en abusant des facilités de crédit, aient conduit la France à capituler monétairement, sans doute y a-t-il du vrai dans cela, mais il n'y a pas que cela. Faisons quand même le vœu pieux qu'ils soient punis sévèrement et sans ménagements car ces faits sont choquants et révoltants. Il faut bloquer la spéculation mais pour cela aussi adopter certaines règles internationales, puisque dans le monde financier tout se tient. Cette crise est en partie aussi issue des conséquences de la crise de l'or qui a fait fermer toutes les places financières du monde il y a quelques semaines, sauf précisément celle de Paris qui a voulu

faire cavalier seul. Nous voulions sans doute avoir raison tout seul ! Ce jour-là le lingot d'or est passé de 5.700 à 7.000 frs. Quel beau gain spéculatif en quelques minutes ! Il n'est pas critiquable d'acheter de l'or puisque le marché est libre, il est toutefois scandaleux que seule la France, ait autorisé cette richesse anormale basée sur la pure spéculation, au détriment de tout effort économique. Ni les U.S.A. ni l'U.R.S.S. n'ont perdu leurs réserves d'or pour autant ! et le dollar est resté ferme. Les résultats sont ceux que nous voyons aujourd'hui car on ne peut, et acheter beaucoup d'or, et faire tourner saine-ment une industrie qui a besoin de beaucoup d'argent mais qui procure beaucoup moins de gains et beaucoup plus de soucis, surtout quand l'administration multiplie les mesquineries et les tracasseries, alors qu'elle laisse la liberté de spéculer au détriment de l'économie.

Il est révoltant de crier tout haut « Vive la France » et de penser tout bas « à bas le franc » et, dans le même temps, de prodiguer des encouragements au Mark, au Dollar et au Franc Suisse contre la monnaie nationale. Pour quelques-uns qui ont confondu les deux choses, nous risquons aujourd'hui de payer des fautes que nous n'avons pas commises et c'est cela qui, en dehors de toute autre considération, est un peu irritant. En critiquant ceux qui ont profité de ces facilités, nous critiquons surtout ceux qui n'ont pas su empêcher de tels agissements et bloquer ces manœuvres monétaires.

Avant d'en terminer, car je m'aperçois que ce cours d'économie politique me ramène 25 ans en arrière — oh que cela est déjà ancien —, quand je croyais être un spécialiste de cette science par la fréquentation studieuse des grands « pontes » financiers de l'époque dont certains sont encore aujourd'hui à des postes de haute responsabilité. Mais revenons et pensons à Steinheil qui est notre préoccupation de tous les jours et notre raison de vivre et de vie. Bonne année donc pour STEINHEIL, et vous savez après ce long exposé ce que j'entends par ces souhaits, quels changements je préconise pour que vous, tous ceux qui êtes avec nous au travail, restiez à nos côtés au cours de cette nouvelle année.

Mes vœux très sincères de Joyeux Noël, mes souhaits aussi de bonne année 1969 à tous et à vos familles.

Votre Directeur Général : Yves MIGNANT.

P. S. - Cet article avait été écrit juste avant la nouvelle, assez inattendue pour moi tout au moins, de cette soirée.

Après les explications données 24 heures plus tard, par le Chef de l'Etat, le Général de Gaulle, qui refuse de dévaluer, souhaitons bonne chance aussi au Franc qui doit sauver notre pouvoir d'achat. Cette décision courageuse mais dangereuse, nécessite beaucoup de sérieux et de réflexion, beaucoup de vigueur économique et de rigueur morale pour que « les bons » l'emportent sur les mauvais. Ces longs propos n'engagent bien évidemment que leur auteur mais ils sont le reflet de mon intime conviction.

Y. M.

Le
23
JUILLET
1968



Une nouvelle date heureuse dans les annales de notre Société ! Oui, il s'agit bien de la remise de l'insigne de l'Ordre National du Mérite à notre Directeur Général, Monsieur Yves Maignant, par son parrain, notre Président, Monsieur Jean Kleinknecht.

Notre Directeur Général avait tenu à ce que cette cérémonie ait lieu dans le cadre de notre Société, en toute intimité. Monsieur le Sous-Préfet de Molsheim et Monsieur le Maire de Rothau, par leur présence, honoraient à la fois Monsieur Maignant et notre Société.

C'est en ces termes que Monsieur Kleinknecht s'adressait aux invités :

« Vous m'avez, cher Monsieur Maignant choisi pour parrain et pour procéder à la remise officielle de votre Insigne de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Votre choix m'a profondément touché et honoré et j'y ai été très sensible, aussi je vous en remercie de tout cœur.

Un récent numéro de Contacts a évoqué votre haute distinction et rappelé que vous étiez né à Schirmeck et qu'avant de revenir dans cette vallée vous avez étudié à Strasbourg, Saint-Dié, Rennes, Aix, puis, après la guerre, à nouveau à la Faculté de Strasbourg d'où vous sortiez Docteur en Droit.

Après avoir préféré faire carrière dans une activité commerciale, vous avez appris l'art de vendre dans la grande cité Rhodanienne de Lyon où vous avez séjourné pendant neuf ans.

Le 3 janvier 1956 vous êtes entré chez Steinheil-Dieterlen en qualité de Directeur Commercial et c'est à mon arrivée ici, en 1959, que, connaissant vos capacités, vos mérites et votre dévouement, je vous ai pris à mes côtés comme Directeur Général.

Vous avez su là, à ce poste clef de la Maison, vous partageant entre Paris et Rothau, sans cesse harcelé par les problèmes difficiles, tant commerciaux que techniques de notre profession textile, entraîner dans votre sillage dynamique toute l'équipe Steinheil et donner à notre Société la place tant enviée qu'elle a à présent sur le marché.

Le Gouvernement a su récompenser votre brillante carrière et en tant que Président de Steinheil et votre parrain, je m'associe sans réserve à l'honneur qui vos échoit et à cette distinction si bien méritée.

Je ne voudrais pas manquer de féliciter Madame Maignant, qui aujourd'hui, est également à l'honneur et d'avoir une pensée pour Madame Maignant, votre Maman, qui peut, à juste titre, être également fière de son fils.

Cher Monsieur Maignant, vous m'avez demandé d'être bref, j'espère ne l'avoir pas été par trop, et sans vous faire attendre davantage ce moment émouvant et solennel, je vais procéder à votre décoration en vertu de la délégation qui m'a été transmise par le Chancelier de l'Ordre National du Mérite. »



C'est alors que Monsieur Kleinknecht procéda à la remise de la décoration à notre Directeur Général et, au même moment, Madame Maignant recevait une gerbe de fleurs.

Monsieur Maignant, très ému, s'est ensuite adressé aux autorités et à tous ses collaborateurs :

« Je tiens d'abord à remercier très vivement et très sincèrement Monsieur le Sous-Préfet de sa présence parmi nous ce soir. Je crois savoir que la période actuelle, à la veille des vacances, est singulièrement chargée de travail et obligations de toutes sortes. Il apporte à Steinheil un témoignage supplémentaire, s'il en était besoin, de l'intérêt qu'il porte à notre Société et à son personnel dans son ensemble. Je lui en suis très reconnaissant.

Je remercie aussi du fond du cœur mon parrain, Monsieur Jean Kleinknecht, qui se trouve être mon Président ou plutôt notre Président. Cet article possessif n'a rien d'exclusif, mais mon sort étant lié au sien comme Directeur Général, ceci explique cela. Je n'oublie pas non plus Monsieur Marichez, fondé de pouvoirs de notre Société, qui a écrit dans Contacts un article sur moi. Je ne lui en ai jamais rien dit, je le fais aujourd'hui en sa présence, car son texte m'a également touché.

Il faut savoir écouter les louanges avec les oreilles d'un ennemi. Je crains ne pas, aujourd'hui, savoir le faire. Il est vrai que je n'ai pas l'habitude des décorations.

Je pensais qu'il s'agissait d'une formalité honorifique de remise de médaille, je m'aperçois en cette fin d'après-midi qu'il s'agit de beaucoup plus que cela. J'en suis confus et heureux d'avoir tant de gens de Steinheil autour de moi, car je n'oublie pas, croyez-moi, que cette décoration m'est attribuée comme Directeur Général de la Société à laquelle nous appartenons.

Dans la vie des affaires il faut être courageux et toujours présent, apte à se déplacer n'importe où et n'importe quand, même au détriment de sa vie familiale et je remercie ma femme d'avoir toujours accepté cela sans jamais récriminer. Je pense que depuis quelques années nous avons fait ensemble, j'insiste sur ce terme, pas mal de chemin et même d'assez grandes choses. Montaigne ou plutôt Montesquieu disait, il y a déjà longtemps, et cela reste vrai : « il ne faut pas être un si grand génie pour faire de grandes choses, il ne faut pas être au-dessus des hommes, il faut être avec eux ».

C'est l'esprit de l'équipe qui importe donc.

Ce ruban bleu qui correspond à la médaille du Mérite National je vais bien évidemment le garder pour moi, mais ce que nous allons transférer à Steinheil c'est l'autre ruban bleu, celui qu'on attribuait au Normandie qui était le plus grand, le plus rapide, le plus beau transatlantique. Ce ruban bleu non officiel on va le donner à Steinheil afin qu'il aille plus vite, plus loin et plus haut avec vous tous. »

Après avoir remercié les dirigeants du F.A.I. d'avoir mis leurs locaux à sa disposition, Monsieur Maignant invita les personnes présentes à un vin d'honneur où il eut l'occasion de recevoir les chaleureuses félicitations de tous.

FILATURE DE LA RENARDIERE

Pour ne pas changer les bonnes habitudes, les vacances 1968 ont à nouveau connu une animation peu commune à la filature. En effet, durant la période où tout le personnel de notre service est au repos, des équipes venant de l'extérieur ou de l'Atelier Central se sont livrées au nettoyage des vitres, à la vérification ou à la réparation de certaines machines. Les carreaux de la carderie ont donc subi un nettoyage complet, ce qui assure une meilleure clarté au-dessus des machines.

Afin de donner un plus bel aspect aux bancs à broches, les carters de ceux-ci ont été remis en peinture. Les appareils d'assainissement d'air ont également été révisés permettant ainsi un conditionnement plus favorable.

Toujours soucieuse de se garder une large place sur le marché, la filature a procédé tout récemment à la mise au point de deux nouvelles qualités de fils synthétiques. Cela n'a pas manqué de causer quelques difficultés de fabrication. Plusieurs problèmes se sont posés à la préparation, notamment au battage où il a été nécessaire de faire certaines transformations. Il est évident qu'avec une partie du matériel actuel, la mise au point de certaines fibres, s'avère délicate mais réalisable.

Jeannine LOUX.

TISSAGE DE LA CLAQUETTE

Le mauvais temps nous ayant gâché la presque totalité de nos vacances, c'est avec plus d'entrain peut-être que nous avons repris le chemin des Etablissements.

Une surprise nous attendait à la rentrée, en effet la grande cheminée qui dominait le tissage était en voie de disparition. N'étant plus en service depuis plusieurs années, sa présence n'était plus nécessaire. Une grande satisfaction également, les vitres de la préparation et du tissage avaient été soigneusement lavées. Une entreprise de peinture a redonné une note plus accueillante aux abords de l'usine, les vestiaires et sanitaires de notre atelier, ont également bénéficié de son passage. Soyons toutes et tous attentifs à la propreté de ces lieux.

Ajoutons également que la végétation entourant l'usine a disparu, les broussailles brûlées et le terrain nivelé. Pendant les congés divers travaux habituels tels que nettoyage, scellements, etc... ont été menés à bonne fin.

A la Préparation, un autoclave moderne a pris place, sa présence était devenue indispensable pour le traitement de certaines fibres textiles avant bobinage.

Un bobinoir ultra moderne a été à l'essai pendant un certain temps, est-ce là un signe de modernisation future de nos tissages ?

Jean BACHER

MANUTENTION

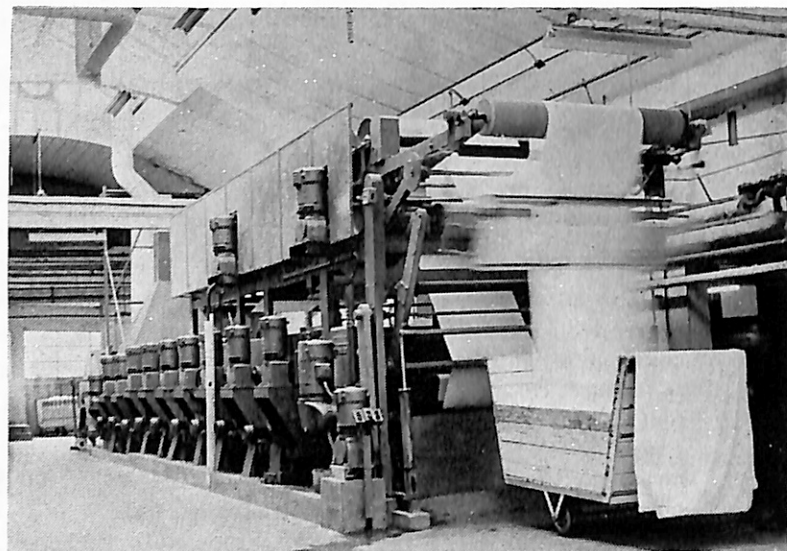
Plus « Contacts » devient rare, plus il doit être apprécié et plus les nouvelles doivent y être variées. Que de choses en effet se sont passées depuis notre dernier numéro.

Les graves événements qui ont secoué notre belle France, n'ont touché Steinheil que par leurs conséquences, car à cette époque tout le personnel avait su, par son calme, prouver son attachement à l'entreprise et donner l'exemple par son comportement et sa sagesse.

Les vacances nous ont fait oublier ces mauvais souvenirs et la reprise nous a fait oublier des vacances qu'Albert Simon nous décrit pluvieuses, froides et sans soleil.

Mais lorsque le temps passe chez Steinheil, Steinheil change et depuis nos dernières nouvelles, bien des choses ne sont plus les mêmes.

Les circonstances nous ont obligés à faire chez nous certains tissus spéciaux. La chose est réalisée car cinq belles barques, du plus pur inox, vont maintenant permettre à chaque petit Français d'avoir sa chemise dans ces tissus.



Au grattage, une nouvelle ligne de laineuses nous a permis de passer un été sans histoires, car nous n'avions plus, grâce à leur largeur, le souci de gratter en un brin et celui de faire en deux passages les deux faces de certaines autres spécialités Steinheil.

Le plus ancien de nos deux blanchiments au large a, lui aussi, fait peau neuve pendant les vacances. Entièrement démonté, allongé et regroupé, il ressemble maintenant à son frère cadet et se manie avec la même aisance.

De grands projets planent au-dessus de nous. Une excavatrice est venue creuser un fossé entre le tissage et son transfo et les câbles aériens sont partis sous terre. Nous attendons les prochains Contacts pour vous en dire plus long de notre expansion dans ce secteur.

Des constructeurs spécialisés sont également grimpés sur l'usine et ont rehaussé, par une charpente métallique, les verrières du toit. Cela permet une aération plus efficace de la salle où le beurre se sauvait en ruisseaux des musettes casse-croûte.

Tout cela pour nous permettre de produire toujours mieux, toujours plus beau, toujours davantage et nous donner la possibilité d'affronter l'avenir et de supporter plus aisément les charges supplémentaires que les événements de cette année nous imposent.

Antoine HENLE

EXPEDITION

Transfert, centralisation, déménagement, ces mots-là furent longtemps sujets de discussion et d'échanges de vue. La préparation des locaux avait débuté en 1967 et malgré cela c'est au pas de course qu'elle fut achevée.

L'installation du service à La Claquette, salle EMC, ainsi que l'a annoncé le n° 153 de «Contacts» commençait le 22 avril à 6 heures et dès 8 heures les différents secteurs se mettaient en route. Fallait-il conclure hâtivement que tout était terminé ? En réalité, il n'en était rien, puisqu'en ce moment encore, nous continuons à aménager.

Le Personnel du service, habitué à manipuler des colis, prit le déménagement en mains, et il nous est permis de dire que tout se passa sans incident, dégâts, ou autres ennuis. Les machines à facturer électriques, prises en charge par nos spécialistes (notons que ces machines étaient la «bête noire» de nos déménageurs) se remirent en marche sans difficulté.

Il va sans dire que durant les premiers jours nous fûmes tous plus ou moins désorientés. Impression normale, ressentie par toute personne déplacée brusquement de son cadre habituel.

La centralisation du service avait surtout fait naître l'espoir d'avoir enfin toute la place nécessaire. Pourtant lorsque le matériel existant à Rothau fut à La Claquette, un oeil pessimiste aurait pu croire le contraire. Depuis, nous avons rangé, déplacé, aménagé et si de la place il en reste, nous sommes néanmoins persuadés que ce ne sera pas pour bien longtemps. En effet, l'extension des rayonnages est déjà en cours. Alignés en rangées de 16 mètres ces rayons de stockage sont séparés par de larges allées de 1 m 80, appréciées par nos magasiniers.

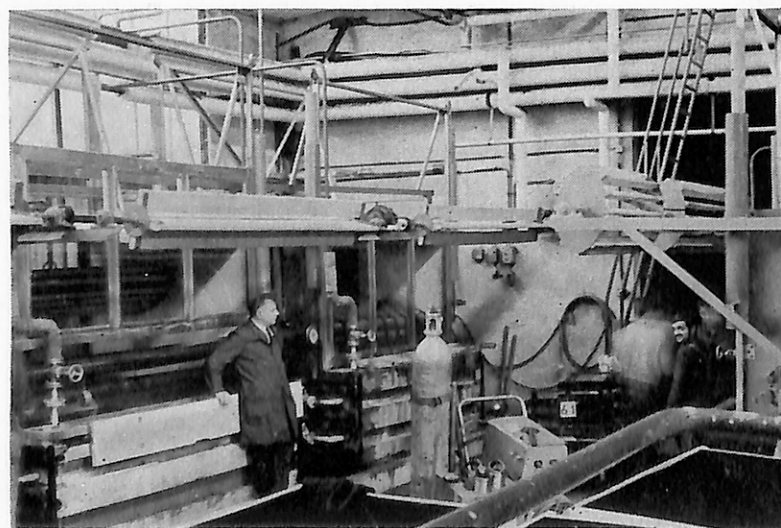
Les bureaux, montés en panneaux préfabriqués vitrés, se trouvent au milieu de la salle, ceci pour permettre un travail plus rationnel. Peinture, recouvrements de sol, téléphones, rayonnages, tout était prêt pour notre arrivée.

La préparation des commandes, et le secteur emballage restent momentanément inchangés, différentes études de modernisation étant en cours.

L'aménagement des quais de chargements est sur le point d'être achevé. Trois grandes portes en lamelles métalliques nous protègent des intempéries. Un dispositif électrique assure efficacement leurs fermetures. La construction d'un sas, prévue dans les travaux à court terme, isolera le quai de déchargement d'un hiver qui s'annonce froid et précoce. La remise en état des chemins d'accès est également au programme.

Notons avec satisfaction que la Direction ne recule devant aucun investissement nécessaire à l'évolution de l'entreprise, nous assurant par là un travail régulier. Soyons-en conscients et souhaitons que telle sera encore longtemps la devise de Steinheil.

P. DEMANGE.



ATELIER CENTRAL

Déjà un article ? J'ai fait le dernier avant-hier ! Renseignements pris, il y a... un peu plus que ça !

Dans notre usine moderne, il est facile de faire une telle erreur d'appréciation. En effet, on entend plus souvent parler d'après-demain que d'avant-hier. A croire que notre Société de consommation va finir par nous consommer. Mais ce n'est pas pour tout de suite, suivons le mouvement et allons de l'avant.

Ce devait être là le mot d'ordre des derniers congés. Comme les précédents, ils auraient mérité un dessin (animé oh combien !)

La transformation du bâtiment de l'impression a été un gros morceau, et quoiqu'une entreprise extérieure en ait fait une grosse partie, la part qui nous restait n'était pas négligeable encore que peu visible comme cela arrive souvent, hélas ! L'implantation des agitateurs, mandrineuse et accessoires a demandé l'intervention de presque tous les corps de métier et on a pu y voir dans les dernières heures disponibles, les gens de l'Atelier Central, chef en tête, réaliser un « tour de force » pour que tout marche à l'heure.

Dans le même secteur, le déménagement de l'échantillonnage et des pièces types a eu lieu avec les petites difficultés normales en pareil cas. Il est probable que le fait de se trouver dans des locaux plus clairs et plus spacieux aura fait oublier à ces dames le changement de décor. A signaler aussi, dans le même coin, le montage d'un nouveau monte-charge « dernier cri », qui rend le travail de manutention plus rationnel.

En remontant vers l'atelier, on a pu voir une équipe, transformer sous la direction de deux monteuses, une installation de blanchiment qui fonctionne maintenant à la satisfaction de tous. Un bâtiment a été rehaussé et adapté à l'installation d'une citerne de produits chi-

miques. Ceci a demandé certaines performances, dont le service travaux gardera le souvenir.

En continuant le tour d'horizon, nous arrivons au poste central électrique, d'où un nouveau câble à haute tension, posé pendant les congés, alimente maintenant le tissage et la centrale de La Suchette. Les postes, haute et basse tension, ont, eux aussi, été atteints par le souffle de la modernisation et ne s'en portent que mieux sur le plan technique et sécurité.

Peu de gens ont vu à La Claquette le nouvel autoclave ainsi que l'incinérateur. Rassurez-vous pour ce dernier, il n'est pas destiné à griller le personnel, mais à éliminer, dans des conditions d'hygiène, les inévitables déchets d'une grosse entreprise. Et les fumées qu'il dégagera seront si haut placées (30 m environ) qu'elles ne risquent d'incommoder que les aviateurs et encore ! Quant à l'autre cheminée elle a disparu, victime d'une équipe, dont le moins que l'on puisse dire, est que le mot « vertige » ne figure pas dans son vocabulaire.

Terminons en signalant l'heureuse arrivée chez nous d'un nouvel élévateur qui nous rend bien des services, ainsi que celle de deux appareils de soudure qui viennent heureusement compléter le parc existant. Nous disposons aussi d'une nouvelle scie à métaux qui, en 10 minutes, fait le travail que notre vénérable ancêtre faisait en 1 heure 1/2.

Pourvu que ce vent de modernisation continue à souffler dans le bon sens, pour notre plus grand bien et bien sûr, celui de l'entreprise. Nous n'en doutons pas. Terminons en souhaitant toutes sortes de bonnes choses à nos militaires, Michel NEMETT et Gilbert BANZET. Si l'on en juge par certaines épîtres reçues récemment, le moral est bon.

Hubert HOLVECK.

NOS FÊTES DE NOËL

- | | |
|----------------------------------|--|
| 12 Décembre
à 14 h 30 | Noël des enfants
avec « Guignol de France » |
| 14 Décembre
à 15 h | Pête du Personnel, présidée par Monsieur
le Sous-Préfet de Molsheim
avec le concours des Sociétés locales
et un spectacle de variétés |
| 18 Décembre
à 15 h | Noël des Retraités |

**Les horaires de cars sont affichés
dans les Usines et Services.**

DÉPART EN RETRAITE

Madame **Thérèse HALVICK**, de l'Echantillonnage, a été reconnue inapte au travail à la date du 29-11-1967, elle faisait partie du personnel des Etablissements depuis le 6-11-1961.

Agé de 56 ans, Monsieur **Joseph CLAULIN**, a cessé son travail le 1-12-1967. Il était entré au service Manutention le 3-5-1926.

Madame **Yvonne ZAMBON** a été reconnue invalide à la date du 14-2-1968 Elle faisait partie du service Expédition depuis le 29-4-1957.

Le 1-3-1968, Monsieur **Achille PETITDEMANGE** a pris sa retraite. Monsieur PETITDEMANGE était entré au Tissage de Rothau le 1-4-1955.

Après 21 ans de service, Madame **Julie MALAISE**, du Tissage de Rothau, a pris sa retraite le 25-3-1968.

Madame **Marguerite PFLAUM**, surveillante de douches, a cessé son travail le 30-3-1968, pour prendre sa retraite.

Madame **Elise MARCHAL**, âgée de 61 ans, a quitté le service Expédition, le 1-4-1968. Madame MARCHAL faisait partie du Personnel des Etablissements depuis le 6-12-1926.

Le 1-4-1968, Monsieur **Emile PRIME**, a pris sa retraite. Il travaillait en Manutention depuis le 11-5-1964.

Agée de 60 ans, Mademoiselle **Cécile BASTIANI** a quitté le Tissage de La Claquette le 30-4-1968, où elle était entrée le 25-4-1949.

Madame **Marie RABOLD** a été reconnue inapte au travail le 1-7-1968. Elle faisait partie du Tissage de Rothau depuis le 22-11-1954.

Monsieur **Charles SCHEIDECKER**, âgé de 59 ans, a été reconnu invalide à la date du 23-7-1968. Il était entré à la Manutention le 21-8-1962.

Suite à son invalidité, Monsieur **André HUSS** a cessé son travail en Manutention le 25-7-1968, où il était entré le 2-9-1963.

Le 26-7-1968, Madame **Cécile EPP** a pris sa retraite, Madame EPP travaillait à la Filature de la Renardière depuis le 23-5-1949.

Après 32 années de travail en Manutention, Monsieur **Jules HEILIGER** a quitté ce service pour prendre sa retraite le 19-8-1968.

Monsieur **Paul HOULNE**, âgé de 60 ans, a cessé le travail en Manutention, le 19-8-1968. Il y était entré le 10-9-1962.

Monsieur **André RITTER**, occupé à l'Atelier Central, a été reconnu inapte au travail, il a quitté ce service après 32 années de présence.

Le 1-10-1968, Monsieur **Lucien ROLLING** a été reconnu invalide. Il faisait partie du service Expédition depuis le 27-11-1963.



MARIAGES

Danielle JULE et Jean-Marie FERRY	— Pliage — — Impression —	3- 2-68
Marlyse RIETH et Jean-Pierre YENDT	— Filature — — Filature —	14- 2-68
Francine ROCHEL et Marcel HAEFFELE	— Tissage de Rothau — — Tissage de Rothau —	16- 2-68
Mireille MUNICH et Roland FISCHER	— Pliage —	11- 3-68
Eliane KOENIGUER et Gérard HOLVECK	— Tissage La Claquette — — Filature —	15- 3-68
Elise SCHLAPACH et Louis COLOMBO	— Atelier Central —	15- 4-68
Christiane DOUVIER et Daniel JACQUEMIN	— Tissage La Claquette —	20-4-68
Odile TOUSSAINT et Denis HAMANN	— Tissage de Rothau — — Impression —	27- 4-68
Monique ROSE et Manuel DIAS	— Tissage de Rothau — — Manutention —	4- 5-68
Mireille METZGER et Arsène MAIRE	— Echantillonnage — — Atelier Central —	8- 6-68
Marie-France FOND et Théodore FRERING	— Tissage de Rothau —	19- 7-68
Marie-Thérèse DURAND et René MONSCH	— Bureau Central —	19- 7-68
Nicole VINCENT et Jean-Pierre LONDOT	— Tissage La Claquette — — Tissage La Claquette —	26- 7-68
Yvonne PIASENTIN et Alain VIOLET	— Impression —	27- 7-68
Monique SCHWINTÉ et Francis SPONNE	— Pliage —	10- 8-68
Emilienne JACQUOT et Paul STEINER	— Bureau Central — — Manutention —	10- 8-68
Ghislaine MOREL et Jean-Paul MOREL	— Impression —	16- 8-68
Gisèle BERNARD et Paul STAUFFER	— Tissage La Claquette —	14- 9-68
Monique BANZET et Francis HISLER	— Echantillonnage —	5-10-68

C'est avec une grande peine que nous avons appris le décès de :

Monsieur **André MITSCHI**, âgé de 34 ans, survenu le 16-6-1968, Monsieur MITSCHI travaillait au Tissage de Rothau en qualité de tisserand.

Monsieur **Charles GRANDGEORGE**, âgé de 57 ans, survenu le 25-7-1968, Monsieur GRANDGEORGE faisait partie du personnel de l'Impression.

Les familles éprouvées nous prient de remercier la Direction, le Comité d'Entreprise et toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

NOUVELLES DES MILITAIRES

Depuis la parution du dernier numéro de Contacts, plusieurs jeunes ont quitté les Etablissements.

Début mars, ce fut **Richard CHARLIER**, de la Manutention, qui a rejoint son unité à Colmar.

Au mois de mai, **Dany MARCHAL**, a quitté le tissage de Rothau, pour la Base Aérienne de Strasbourg.

En juillet, ce fut **Gilbert BANZET**, de l'Atelier Central, qui fut muté à Châteauroux et **Jean-Michel NEMETT**, également de l'Atelier Central, pour une section radio en Allemagne. En juillet également, **Gérard HOLVECK**, a quitté la Filature pour la Caserne Clerc, à Mutzig.

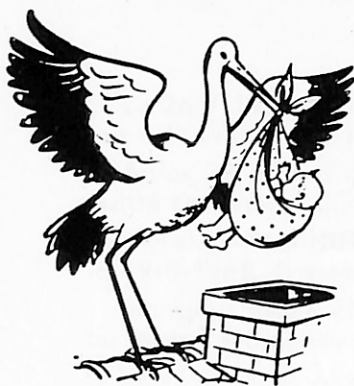
Au mois de septembre, **Jean-Charles ECKHARD**, de la Manutention, est parti pour l'Allemagne, **Pierre EVRARD**, de l'Expédition, **Denis HAMANN** et **Francis ZIGLIO**, de l'Impression, tous trois ont rejoint la Base Aérienne de Strasbourg.

Nous sommes heureux de pouvoir vous donner des nouvelles de trois d'entre eux.

Jean-Michel NEMETT effectue durant 4 mois un stage d'opérateur radio à Neustadt (Allemagne), ce qui est très intéressant pour lui. A part les corvées et les manèges d'armes, Jean-Michel se croit au collège. Un bonjour à ses chefs et collègues de l'Atelier Central.

Pour **Pierre EVRARD** tout marche pour le mieux à la Base Aérienne d'Entzheim. Il salue ses chefs et tous ses camarades de travail.

Depuis Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, pour **Jean-Paul EPP**, la vie est toujours aussi active : tour de garde, travail au magasin d'armes, défilés, prises d'armes, piquet d'incendie et puis les distractions séances de bronzage, baignades, pêche à la tortue ou aux crabes, ou encore visite de la ville et de ses quartiers Chinois, Tahitien, Australien, etc. . . Jean-Paul salue tous ses amis, en particulier, ceux de la Chorale « A Cœur Joie ».



NAISSANCES

Alain, né le 1-1-1968	— Filature
fils de Jean FOURRIER	
Alain, né le 12-2-1968	— Filature
fils de Bernard MATHIS	
et de Denise SCHEIDECKER — Tissage de Rothau	
Frédéric Michel, né le 28-2-1968	— Manutention
fils de Louis CHRISTLEN	
Thomas, né le 22-3-1968	— Manutention
fils de Charles WENGER	
Barbara, née le 28-3-1968	— Filature
fille de Jean-Pierre YENDT	
et de Marlyse RIETH — Filature	
Arnaud, né le 23-4-1968	— Bureau de dessin
fils de Rémi BLOCH	
et d'Astride LANG — Bureau de dessin	
Christine, née le 26-4-1968	— Bureau Central
fille de Daniel DEMEY	
et de Marie-Rose CLAULIN — Expédition	
Isabelle, née le 4-5-1968	— Tissage de Rothau
fille de Ernest MITSCHI	
Hélène, née le 18-5-1968	— Filature
fille de René FERRY	
Frédéric, né le 1-6-1968	— Pliage
fils de André HILLER	
Murielle, née le 12-6-1968	— Pliage
fille de Lucienne MOREAU	
Carol, née le 28-6-1968	— Impression
fille de Jean-Marie FERRY	
et de Danielle JULE — Pliage	
Claude, né le 6-7-1968	— Expédition
fils de Charles KUBLER	
et de Chantal FISCHER — Expédition	
Eric, né le 15-7-1968	— Tissage de Rothau
fils de Marcel HAEFFELE	
et de Francine ROCHEL — Tissage de Rothau	
Valérie, née le 26-7-1968	— Pliage
fille d'Anette DITTSCHIED	
Betty, née le 29-7-1968	— Tissage La Claquette
fille de Jean SINGRELIN	
Yvon, né le 4-8-1968	— Tissage de Rothau
fils de Huguette BULLESFELD	

Victor, né le 7-8-1968	— Expédition
fils d'Antonio MEDINA	
et de Maria DO ROSARIO — Tissage La Claquette	
Chantal, née le 8-8-1968	— Tissage La Claquette
fille de François CHARPENTIER	
Bruno, né le 13-8-1968	— Pliage
fils de Noémie GABRIEL	
Jean-François, né le 1-9-1968	— Pliage
fils de Francine HERMSDORFF	
Sandrine, née le 7-9-1968	— Tissage de Rothau
fille de Emile EPP	
et de Christiane KRANZ — Tissage de Rothau	
Valérie, née le 8-9-1968	— Impression
fille de Denis HAMANN	
et de Odile TOUSSAINT — Tissage de Rothau	
Véronique, née le 17-9-1968	— Manutention
fille de Jean-Louis COMTE	
et de Paulette FASSNACHT — Echantillonnage	
Isabelle, née le 20-9-1968	— Bureau Central
fille de Ginette FERRY	
Valérie, née le 3-10-1968	— Tissage de Rothau
fille de Marcel DELESTREZ	
Karine, née le 16-10-1968	— Tissage de Rothau
fille de Robert CALLONDANN	

ASSURANCE MATERNITE

Primes d'allaitement et bons de lait -

Les bénéficiaires de l'assurance maternité qui allaitent leur enfant ont droit à des allocations mensuelles fixées par le règlement intérieur de la caisse. L'ensemble des allocations payées à une même bénéficiaire ne doit pas excéder 170 F.

L'allocation prévue pour chacun des quatre premiers mois ne peut être inférieure à 40 F.

Il peut être alloué pour le cinquième mois une somme ne pouvant être supérieure à 10 F.

Le total des bons de lait attribués pour une période de quatre mois au maximum ne peut dépasser 20 F.

En cas d'allaitement mixte, la bénéficiaire pourra recevoir pendant 4 mois :
 — des allocations mensuelles dont le montant ne pourra être inférieur à 25 F.
 — des bons de lait dont le montant mensuel ne pourra dépasser 5 F.

STEINHEIL CONSTRUIT

Parallèlement aux efforts de modernisation des usines, notre Société a décidé la construction de 8 chalets, dans le type de la construction industrialisée.

Le début du montage fut un véritable spectacle pour bon nombre de personnes et la publicité s'est faite de bouches à oreilles. Que de monde à l'arrivée des grues gigantesques qui, en deux journées, habillèrent la maison.

Les commentaires allaient bon train. Même en 1968, cette formule de construction suscite encore bien des doutes quant à la durée, la résistance aux intempéries, au chaud et au froid. Qu'on se rassure ! Les techniciens de notre Société ont bien étudié le problème et obtenu toutes les garanties avant de traiter avec la maison OKAL.

Déjà plusieurs personnes sont intéressées à la formule et ont questionné les entrepreneurs sur le coût des différents types de construction OKAL.



LE CAMP DE LA BRUCHE CAMP PILOTE ?

Cette appréciation de camp pilote ne vient pas de nous mais de la bouche même de Monsieur BARBOTEU, Inspecteur du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports de Perpignan, en visitant notre 1er camp de Corsavy, où débutèrent les ateliers.

Qu'aurait pu dire alors ce fonctionnaire s'il avait inspecté le VIIIème camp de la Bruche, cette année à Guillestre ?

Ce fut en fait un réel succès, dans tous les domaines. La compétence indiscutable des moniteurs sur le plan animation, leur bon sens, leur ingéniosité, leur gaieté, sont bien sûr à l'origine du succès.

Sur le plan matériel, une cuisine nettement améliorée avec une équipe d'intendance toujours parfaitement à la hauteur de sa tâche, ont permis la réalisation rapide des repas soignés et bien équilibrés.

Le service médical, toujours fidèle au poste, apportait la «sécurité».

Ajoutons encore la bonne tenue des participants, la compréhension des aînés et des plus jeunes.

Que fallait-il de plus pour que le camp de Guillestre puisse être considéré comme un camp pilote ?

Où se tiendra le 9ème Camp de la Bruche, et dans quelles conditions ? On parle de la Corrèze et de la Provence. . .

Les moniteurs, pour leur part, sont déjà retenus. Monsieur Roger GILG prendra la direction du Camp. Un vide à combler : Mademoiselle PINKELE qui assurait l'intendance depuis 6 ans, et à qui nous avons beaucoup demandé, rend ses galons et son tablier pour des raisons dont nous nous réjouissons. C'est au cours d'une excursion à La Grave, face au massif de la Meije, que les campeurs lui ont remis un souvenir de cette montagne qu'elle aime tant.

Comme tous les problèmes doivent avoir une solution, le Service Social s'inquiète déjà de cette affaire. On peut faire acte de candidature. . .

En attendant le film qui sera projeté à l'occasion de la fête du Personnel, une campeuse vous rend compte :

... GUILLESTRE 8ème Camp de la Bruche

Lundi 29 juillet, grand chambardement ! Pour la 8ème fois, le CAMP DE LA BRUCHE prend le départ. Cette année encore, GUILLESTRE a eu la cote. Au premier ronflement du car, les chants s'élèvent et ne s'arrêtent que pour laisser somnoler les voyageurs fatigués.

Après un réveil des plus agréables en longeant le barrage du CHAMBON, nous retrouvons les sympathiques habitants de la GRAVE, où nous prenons un petit déjeuner bien mérité, au pied de la MEIJE, resplendissante sous les premiers rayons de soleil.

Enfin, voici le terrain vague où nous passerons ces deux semaines de joie et de bonne humeur. Tout est prêt pour nous recevoir. Directeur, Moniteurs et Intendants s'inquiètent de notre voyage, tandis qu'apparaissent les aînés, arrivés l'avant-veille, le visage pâle, les yeux bouffis, et le corps dévoré par les moustiques. Après ces heureuses retrouvailles, la répartition et l'installation des tentes, nous procédons à la reconnaissance des lieux : un ciel pur, un paysage féérique, un village attrayant et pittoresque et une magnifique piscine chauffée, contribueront au bon déroulement de ce camp.

Les deux premiers jours sont consacrés aux activités manuelles, telles que : vannerie, marquetterie, émaux sur cuivre, fil d'argent. Là, les filles sont dans leur élément, colliers, bracelets et breloques sont fabriqués à une vitesse inouïe. Aux émaux sur cuivre, on est indécis ; les débuts sont difficiles. " Qu'est-ce que je peux bien faire " ? Moi, je fais un pendentif et une bague à ma soeur, ce sera mon souvenir, ainsi j'économiserai quelques francs, c'est toujours ça de gagné pour une " Kronenbourg ". Les " vanniers " sont tout aussi habiles : corbeilles, coupes à fruits, et cache-pot feront, au retour, la joie des mamans. Quelques rares " éner-gumènes " se sont intéressés à la marquetterie. Il faut avouer que cette activité demande énormément de patience. Mais les résultats obtenus ont bien récompensé nos travailleurs minutieux. Ces travaux manuels nous passionnent au point de

nous faire rater l'heure des repas (malgré nos féroces appétits). Les "gens de popotte" ont la tâche plus facile, grâce aux conseils de l'intendante et aux services de son adjoint ainsi qu'au nouvel équipement (gaz et cocottes-minute). Les assiettes sont parfois plus vite remplies de pommes de pin que de victuailles, car les batailles rangées ne manquent pas.

Notre première sortie a pour but le Barrage de SERRE PONCON via SAVINES où nous avons pu voir une chapelle au milieu d'un lac, seul vestige de villages enfouis sous les eaux. Devant l'immensité du barrage de SERRE PONCON les vertiges ne tardent pas à se faire ressentir. Eblouis et émus, nous rentrons au camp, après une baignade presque glaciale à EMBRUN.

L'une des diverses veillées autour du feu avait pour thème "LA MUSIQUE". C'est au cours du "PALMARES DE LA CHANSON" que quelques voix angéliques se font remarquer, qu'un groupe de HIPPIES, colorés et dodus, envahit le camp et que le premier prix fut remporté par le soliste et son musicien, du groupe "LES VELOS" avec leur fameuse rengaine "JE L'ATTENDS".

L'excursion au Glacier Blanc est remise par deux fois. Le mauvais temps n'est pas favorable à l'ascension. Nous ne pouvons quitter les ALPES sans avoir vu le GLACIER BLANC. Par une pluie fine, les "plus en forme" s'engagent par les sentiers escarpés, précédés par un excellent guide. Que de soupirs et de plaintes ! Malgré le brouillard recouvrant les sommets, les pellicules défilent.

La "journée libre" est attendue et appréciée. Les uns se dirigent vers MONT-DAUPHIN, les autres vers LA MAISON DU ROY, ou tout simplement vers les alpages fleuris, chargés de casse-croûte, sous un soleil brûlant. Ce soir-là, la crème solaire manquera.

C'est à la Grave, lors d'une soirée dansante, que notre intendante, Edith Pinkélé s'est vue remettre, des mains du Directeur, de magnifiques gravures, en remerciement de son dévouement pendant six années à ce poste ingrat.

Mais malheureusement tout a une fin. Il faut songer à la préparation de la veillée finale. Avec conviction les groupes se mettent à l'oeuvre. Les revues de camp sont les bienvenues. On en profite pour faire sortir ce qu'on a sur le coeur. Chants, mimes, sketches, nous font oublier le départ très proche.

De la part de tous les participants, un GRAND MERCI aux organisateurs pour ces inoubliables vacances AU SOLEIL.

Yvette DISSLER.



UNION FRANCAISE DES CENTRES DE VACANCES
DELEGATION REGIONALE
14, bld Poincaré - STRASBOURG - Tél. 32 77 06

CALENDRIER PREVISIONNEL DES STAGES 1968/1969

STAGES DE FORMATION DE MONITEURS DE COLONIES DE VACANCES

du 27-12-68 au 4-1-69 à JUSSY (57) - à VIGY (57) - à RIBEAUVILLE (68)
au CHATEAU DE WERDE près de MATZENHEIM (67)
du 15-2 au 23-2-69 stages dans le Bas-Rhin - Haut-Rhin et Moselle
du 29-3 au 6-4-69 stages dans le Bas-Rhin - Haut-Rhin et Moselle
du 6-4 au 14-4-69 stages dans le Bas-Rhin - Haut-Rhin et Moselle
du 18-6 au 26-6-69 au Château de Werde près de MATZENHEIM (67)
du 21-6 au 29-6-69 dans le Bas-Rhin (lieu à fixer)
du 28-6 au 6-7-69 au Château de Werde près de MATZENHEIM (67)
du 6-7 au 14-7-69 au Château de Werde près de MATZENHEIM (67)
du 7-7 au 15-7-69 dans le Bas-Rhin (lieu à fixer).

STAGES PREPARATOIRES AUX FONCTIONS DE DIRECTEURS DE COLONIES DE VACANCES

du 29-3 au 5-4-69 dans le Bas-Rhin (lieu à fixer)
du 30-6 au 7-7-69 dans le Bas-Rhin (lieu à fixer)

STAGE DE FORMATION DE DIRECTEURS DE COLONIES DE VACANCES (2e partie)

du 15-2 au 23-2-69 à MACKWILLER (67)

STAGE D'INFORMATION POUR DIRECTEURS DE C.V.

(renouvellement de l'autorisation d'exercer)
soit du 30-10 au 2-11-68 soit du 27-12 au 30-12-68 (lieu à fixer)

STAGES DE FORMATION DE BASE POUR L'ENCADREMENT DE CENTRES DE VACANCES COLLECTIVES D'ADOLESCENTS

du 6-4 au 14-4-69 au CHATEAU DE WERDE (67)
du 29-6 au 7-7-69 à MUNSTER (68)

STAGE DE FORMATION DE DIRECTEURS DE CAMPS D'ADOLESCENTS

du 5-4 au 13-4-69 à LALAYE (67)

STAGES DE FORMATION DE MONITEURS DE CENTRES AERES

condition d'admission : 17 ans) au 31-12-1969.
du 28-12-68 au 2-1-69 à SOULTZBACH (68)
du 31-3 au 6-4-69 en Moselle
du 7-4 au 12-4-69 en Moselle
du 28-6 au 3-7-69 dans le Bas-Rhin et en Moselle

STAGES DE PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE

du 27 au 31-12-68 à ANDLAU (67)
du 17 au 21- 2-69 dans le Bas-Rhin (lieu à fixer).

COLONIES DE VACANCES

Longues-sur-Mer, Storckersohn, à ces deux mots beaucoup de petits cœurs tressaillent, que de bons souvenirs !

Chefs et cheftaines, camarades, excursions, baignades, jeux, chants, veillées, travaux manuels, autant de mots évocateurs de bons moments passés en Colonie de Vacances.

Cette année, ils étaient 70 à vivre cette merveilleuse aventure. Au départ des différentes sessions, nous avons noté de nombreux visages nouveaux, mais les « anciens convaincus » étaient toujours présents et fiers de leur expérience et ne tarissaient pas d'éloges sur « leur colonie ».

Le séjour ne se passa pas toujours avec un temps splendide, mais en colonie ce n'est pas le plus important, il y a tant de choses à faire.

Beaucoup mieux que nous, ils sauront vous faire partager leur enthousiasme.

STORCKENSOHN

C'est avec un peu d'inquiétude que nous quittions Rothau pour nous rendre à Storckensohn, notre première colonie en ce lieu. Dès notre arrivée nous nous sommes plu. En voyant cette vallée pittoresque, nos inquiétudes se sont envolées. Nous avons fait connaissance avec nos cheftaines qui ont été très aimables. C'est avec regret que nous avons quitté Storckensohn. Nous remercions les organisateurs de nous avoir procuré des vacances tellement agréables.

Michèle et Martine LENTZ, 13 ans et 9 ans.

Je me suis plus surtout quand nous faisons des promenades aux Trois Tilleuls et au Chauvlin. Je suis aussi contente parce que nous faisons de la peinture. Les goûters étaient très bons, aussi la confiture d'églantines. Les monitrices nous ont appris beaucoup de chants. Parfois le directeur venait nous raconter des histoires au dortoir. J'ai bien aimé la journée des parents. Je pense souvent aux vacances heureuses de Storckensohn et au joli torrent qui passe dans le parc.

Odile BLANC, 9 ans.

C'est la première fois que je suis allé en Colonie de vacances à Storckensohn. J'ai passé des vacances magnifiques. L'ambiance était formidable, les moniteurs sympathiques ainsi que notre directeur. La nourriture était bonne et abondante. Un grand merci au Comité d'Entreprise qui contribue généreusement afin que les enfants puissent profiter des vacances qui resteront toujours un beau souvenir.

Jacky AUFSCHEIDER, 13 ans.

J'étais bien content de partir, début juillet, pour ma première colonie de vacances à Storckensohn. Les trois bâtiments sont situés sur un plateau à la lisière de la forêt. Nous passions nos journées à jouer, nous promener et à chanter. J'ai appris à faire mon lit et à faire la sieste. Mon groupe s'appelait « les écureils ». J'ai passé d'agréables vacances, mais la dernière semaine j'avais un peu le temps long.

Je remercie tous ceux qui m'ont permis de passer ces agréables vacances.

Jean-Marie GAGNIERE, 9 ans.

LONGUES-SUR-MER

Pour la première fois je suis partie en colonie de vacances, j'ai passé de très agréables vacances à Longues-sur-Mer, surtout que les monitrices étaient très gentilles, elles nous ont appris bien des chants et des jeux passionnants et même des veillées avec danses. J'espère retourner l'an prochain et retrouver tous mes camarades. Un grand merci à tous les organisateurs.

Doris LAUBER, 9 ans.

C'est avec beaucoup de joie que j'ai retrouvé la colonie de Longues-sur-Mer. Que d'agréables vacances, malgré le temps qui n'était pas toujours de la partie. Je me suis fait des camarades. Les monitrices étaient très gentilles, la nourriture excellente et les menus variés. L'emploi du temps était bien réparti et il y en avait pour tous les goûts. J'espère que l'année prochaine je reverrai ma Normandie.

Michelle MALHERBE, 12 ans.

Nous étions, cette année, mes frères et moi à la colonie de Longues-sur-Mer. Nous y avons passé un agréable séjour. Nous avons fait de belles promenades ainsi que des veillées très intéressantes. Nous y étions très bien nourris et entourés de chefs très sympathiques.

Jean-Marie CHARLIER, 12 ans.

C'est la deuxième fois que je passe mes vacances à Longues-sur-Mer. Cette année encore régnaient une ambiance et une entente si agréables que j'ai trouvé un mois bien court.

J'ai couché sous une tente, j'étais bien surpris vu que je n'avais pas encore l'âge, mais c'était pour moi une grande joie car c'était toujours mon plus grand désir. Les baignades, les grandes marches et les visites des ports et musées ne manquaient pas, ce qui nous faisait découvrir de très belles choses.

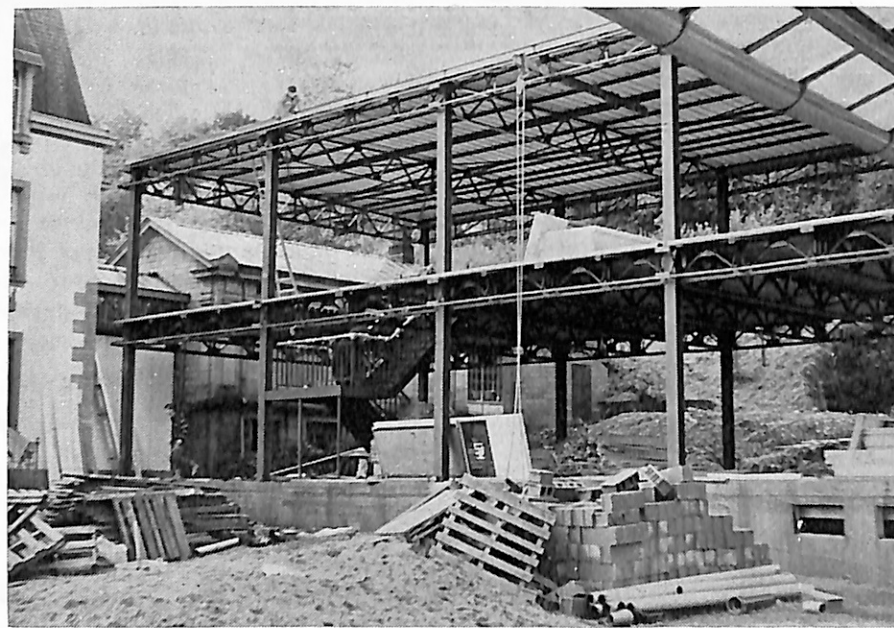
A notre retour, en passant par Paris, j'ai vu les tours de Notre-Dame, la Concorde et le Louvre.

J'ai passé de très bonnes vacances avec des moniteurs sympathiques et des camarades de l'an dernier dont je garde un très bon souvenir. Je remercie les organisateurs qui me permettent de si agréables vacances.

Daniel MATHIEU, 12 ans.

Le F. A. I.

tourne une page
de son histoire



La Maison de Jeunes de La Claquette, en effet, entame sa quatrième année d'activité.

Dès la rentrée les dirigeants ont eu à faire face aux problèmes d'encadrement. Des animateurs, à regret, ont quitté, ou suspendu leur concours par suite de mutation professionnelle ou de maladie. Pour combler ce grand vide des jeunes sont allés en stage, d'autres y participeront au début de 1969.

Quoiqu'il en soit les activités ont commencé dans de bonnes conditions et avec un atelier supplémentaire : celui des émaux.

Il est inutile de faire découvrir le Centre de La Claquette mais si, par hasard, certains d'entre nous ne sauraient pas encore tout ce qu'il offre comme possibilités, aux enfants, adolescents et adultes, ils peuvent toujours, ne serait-ce que par simple curiosité et sans engagement, venir se rendre compte sur place.

Mais si, avec la reprise pour la quatrième année d'activité, le F.A.I. vient de tourner une page, il y a également un événement heureux qui prendra date dans son histoire. Il s'agit de la nouvelle construction qui s'édifie actuellement.

De nombreuses démarches auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports, du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales pour obtenir les crédits, ont abouti. Il va de soi que le F.A.I. devra faire « de la corde raide » avec sa trésorerie, car ce nouveau bâtiment va « gonfler » les frais généraux.

Il fallait être d'avant-garde. Les dirigeants du F.A.I. ont voulu doter la haute vallée d'un centre digne d'elle. Ils y sont parvenus.

Grâce au précieux concours d'animateurs bénévoles le F.A.I. propose cette année les activités suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|---------------------------|
| — Photographie | — Langue allemande |
| — Couture | — Chorale « A Cœur Joie » |
| — Peinture | — Poterie, céramique |
| — Danse collective et folklorique | — Emaux |
| — Bibliothèque | — Volley |
| — Guitare | — Danse moderne |
| — Auditions de disques | — Plein air et voyages |
| — Vannerie | — Judo. |

Des bulletins d'adhésion se trouvent dans les collèges, paroisses, usines. En ce qui concerne notre Société, on peut s'adresser au service social.

ACTIVITÉS DES MANDOLINISTES

" Sourire de la Bruche "

Après une fin d'année 1967 assez chargée en activités, les membres de l'Association se sont réunis, avec leurs parents, le **6 janvier 1968** pour une soirée strictement privée, où régnait une ambiance de circonstance. Naturellement cette soirée a été égayée par quelques morceaux de musique choisis.

En date du **28 avril**, cinq Jeunes, qui ont été formés plus particulièrement, par leur dévoué Directeur, Monsieur E. CUNY, ont pris la route pour GUN-
DERSHOFFEN, afin de subir les épreuves du concours individuel des Jeunes, à l'issue duquel chacun des concurrents a rapporté un diplôme qui lui a été décerné, ainsi qu'un prix. Ont obtenu : Cécile HOLVECK (Mandol. moyenne) 9ème prix, LENTZ Michèle (Mandoline élémentaire) 2ème prix, DRILLON Marie-Claude (Mandoline élémentaire) 3ème prix, DRILLON Dominique (Mandoline préparatoire) 4ème prix, SCHMALTZ Christophe (Guitare préparatoire) 3ème prix.

Ce fut ensuite la sortie traditionnelle du **1er mai**, au cours de laquelle plusieurs airs pouvaient être entendus dans différents points des localités de ROTHAU et LA CLAQUETTE.

Le **4 mai**, à la suite du tirage de la tombola, de nombreux lots attendaient les heureux gagnants. Là encore, les morceaux exécutés furent applaudis par l'assistance.

La paroisse catholique, lors de sa kermesse annuelle, en date du **2 juin**, a eu, comme à l'accoutumée, la participation des Mandolinistes.

Enfin, le **9 juin**, deux cars emmenaient les musiciens, accompagnés de leurs parents et amis, en excursion, sortie bien méritée. Inutile de dire que la gaieté était au rendez-vous et que chacun en tirait profit au maximum.

Pour la deuxième fois, plusieurs éléments de la Société se sont rendus à BAREMBACH, suite au désir de la paroisse, afin d'égayer plus encore sa kermesse du **23 juin**.

Le FOYER D'AMITIE INTERNATIONALE, n'a pas oublié, non plus, les amateurs d'instruments à cordes, puisque invitation leur a été adressée. C'est donc le **30 juin** qu'un nouveau déplacement se fit pour prêter concours à cette Maison pour sa kermesse.

A son tour, la paroisse protestante de ROTHAU sollicitait la participation des membres du « SOURIRE DE LA BRUCHE », toujours pour la kermesse, qui eut lieu le **7 juillet**.

Le **13 juillet**, l'Association prit part à la retraite aux flambeaux, ainsi qu'au défilé et cérémonies du **14 juillet**.

Une nouvelle participation à un défilé du **21 juillet**, organisé par les SPORTS REUNIS de ROTHAU, à l'occasion d'un tournoi, à la suite duquel quelques échos de mandolines et guitares purent être recueillis par les auditeurs.

Pour la dernière kermesse locale de l'année, le **28 juillet**, une autre sortie s'imposait pour répondre à la demande de la paroisse catholique de ROTHAU.

Bien que plusieurs membres étaient absents, le **15 août**, en raison des congés, ceux disponibles ont répondu à l'appel d'OBERSTEIGEN, pour donner un petit concert, à l'occasion de la fête d'été organisée par « LES JEUNES DE LA SUISSE D'ALSACE ».

Quelques semaines se sont succédées sans manifestation, ce qui permettait l'organisation d'un bal, qui s'est déroulé le **14 septembre** et qui a remporté un grand succès.

Comme on peut le juger de ce qui précède, l'activité de la société est assez importante. Dans le prochain numéro, nous pourrons lire la suite de la vie de l'Association.

Charles LENTZ.

LA REANIMATION D'URGENCE

Nous nous excusons de revenir sur ce sujet que nous avons déjà exposé dans un numéro de « Contacts », mais nous estimons devoir le faire afin de préciser quelques détails qui doivent être connus, non seulement des médecins et des secouristes, mais aussi du grand public.

— Il faut savoir en premier lieu que grâce à une réanimation correcte le pourcentage de survie est de 95% après une minute de noyade ou d'étouffement, de 75% après 3 minutes, de 25 % après 6 minutes et seulement de 3% après 8 minutes.

Il s'agit donc d'une urgence extrême car le système nerveux central est très sensible à l'absence d'oxygène et en quelques minutes se constituent des lésions cérébrales irréversibles.

— Il peut paraître paradoxal de vouloir ventiler et réoxygéner un asphyxié par de l'air déjà utilisé par le sauveteur lui-même, donc appauvri en oxygène, mais en fait cet air contient encore 15 à 10% d'oxygène, ce qui est largement suffisant pour assurer une bonne oxygénation sanguine.

— Il faut donc, en premier lieu, et tout de suite **assurer la ventilation pulmonaire**, soit par le bouche à bouche, soit par le bouche à nez. Nous ne reviendrons pas sur ces deux méthodes que nous avons déjà expliquées.

Le seul inconvénient de ces méthodes est d'ordre psychologique, c'est le dégoût qu'inspire parfois au sauveteur une victime à la bouche souillée de sang et de vomissements. Il existe des canules et des appareils destinés à remédier à cet inconvénient, mais quand les accidents arrivent il est bien rare que l'on dispose de ces instruments.

— Il faut, en deuxième lieu, **assurer la fonction circulatoire s'il y a arrêt cardiaque**. Il importe de refaire circuler au plus vite le sang réoxygéné. C'est le but du massage cardiaque externe. Nous insistons sur le fait que cette méthode ne doit être appliquée que si le cœur est arrêté.

La victime est placée sur le dos, de préférence sur un plan dur, le réanimateur à genoux, le talon de la paume de l'une de ses mains sur le 1/3 inférieur du milieu de la poitrine, l'autre main venant recouvrir et renforcer la première. Le massage doit se faire à bout de bras tendus.

Si les sauveteurs sont deux, le premier fait une insufflation au bouche à bouche, puis tandis qu'il reprend une inspiration le second effectue quatre compressions à raison d'une par seconde, il se redresse et se repose tandis que le premier fait une nouvelle insufflation et ainsi de suite.

Si le sauveteur est seul il peut pratiquer **la méthode du bouche à bouche améliorée**. Dans cette technique le sauveteur se place à gauche de la victime, le genou gauche à terre, le genou droit fléchi à 90°, la victime est assise reposant par le haut du dos sur la cuisse droite du sauveteur. Ce dernier maintient la tête de la victime en hyperextension à l'aide de sa main gauche dont les doigts servent à occlure les narines. Le bras droit du sauveteur passe sous l'aisselle droite du noyé, coude et avant-bras contre la poitrine tandis que la main droite ouvre la bouche. Le sauveteur pratique alors une insufflation en bouche à bouche, puis il comprime quatre fois fortement le thorax de la victime avec son coude droit, il insuffle à nouveau et ainsi de suite.

Cette méthode qui paraît un peu compliquée dans son explication est en réalité simple à pratiquer et permet, lorsque l'on est seul, d'attendre des secours tout en faisant à la fois de la respiration artificielle et le massage cardiaque externe.

Docteur JACQUEL.

FOOTBALL



Le Championnat 67/68 est terminé. Les « Rouge et Noir », qui ont vaillamment défendu leur 1ère place, ont dû s'incliner devant URMATT lors du sprint final et ne monteront donc pas en division supérieure.

L'équipe Réserve s'est, elle aussi, bien comportée, et termine 4ème de son Groupe.

Depuis la fin du Championnat, nos joueurs ont participé à différentes rencontres amicales et se sont comportés fort honorablement.

21-7 Tournoi des S.R.R. -

Rothau - Natzwiller = 1 à 0

Rothau - Senones = 3 à 3

(Senones vainqueur du Tournoi)

4-8 Match de propagande à Breitenbach -

Rothau - Breitenbach = 2 à 1

18-8 Match de propagande à Dossenheim -

Rothau - Dossenheim (2ème division) = 6 à 4

25-8 Tournoi de Barembach -

Rothau - Hersbach = 2 à 1

Rothau - Grendelbruch = 4 à 3 (finale)

1-9 Match de propagande à Corcieux -

Rothau - Corcieux (2ème division) = 8 à 2

8-9 Rothau - Wisches = 7 à 4

Souhaitons que la Saison 68/69, qui va débiter, sera favorable aux S.R.R. et leur permettra enfin d'accéder en 3ème Division et que la jeune équipe des « Cadets » donnera beaucoup de satisfaction à son entraîneur, R. MARCHAL.

ASSURANCE MALADIE

Conditions d'ouverture du droit aux prestations -

Un décret vient de modifier, en les rendant plus rigoureuses, les conditions d'ouverture du droit des assurés sociaux aux diverses prestations et notamment les conditions de durée de travail.

Pour avoir droit ou ouvrir droit aux prestations en nature de l'assurance maladie et aux prestations des assurances maternité et décès, l'assuré social doit justifier qu'il a occupé un emploi salarié ou assimilé, soit pendant au moins deux cents heures au cours des trois mois précédant la date des soins dont le remboursement est demandé, le début du neuvième mois avant la date présumée de l'accouchement ou la date du décès, soit pendant au moins cent vingt heures au cours du mois précédant les mêmes dates.

Il doit en outre, justifier, en cas de maternité, de dix mois d'immatriculation à la date présumée de l'accouchement.

Pour avoir droit aux indemnités journalières de l'assurance maladie pendant les six premiers mois d'interruption de travail, l'assuré social doit justifier qu'il a occupé un emploi salarié ou assimilé pendant au moins deux cents heures au cours des trois mois précédant l'interruption de travail.

Lorsque l'arrêt de travail se prolonge sans interruption au-delà du sixième mois, l'assuré social, pour avoir droit aux indemnités journalières après le sixième mois d'incapacité de travail, doit avoir été immatriculé depuis douze mois au premier jour du mois précédant la date d'interruption de travail et justifier qu'il a travaillé pendant au moins huit cents heures au cours des douze mois précédant l'interruption de travail, dont deux cents heures au cours des trois premiers mois.

Pour invoquer le bénéfice de l'assurance invalidité, l'assuré social doit avoir été immatriculé depuis douze mois au premier jour du mois au cours duquel est survenue l'interruption de travail suivie d'invalidité ou la constatation médicale de l'état d'invalidité résultant de l'usure prématurée de l'organisme et justifier qu'il a travaillé pendant au moins huit cents heures au cours des douze mois précédant l'interruption de travail ou la constatation de l'état d'invalidité résultant de l'usure prématurée de l'organisme, dont deux cents heures au cours des trois premiers mois.

Par dérogation, les assurés nouvellement immatriculés, âgés de moins de vingt-cinq ans, ont droit et ouvrent droit aux prestations en nature de l'assurance maladie pour les soins dispensés durant le trimestre au cours duquel a pris effet l'immatriculation et durant le trimestre suivant dès l'instant qu'ils justifient de 60 heures de travail salarié ou assimilé à la date des soins.

ASSURANCE VIEILLESSE

Conditions d'attribution d'une pension de réversion

La pension de réversion ne peut être accordée qu'au conjoint survivant à charge de l'assuré décédé. Est considéré comme à charge, le conjoint survivant dont les ressources personnelles, augmentées du montant de la majora-

tion pour conjoint à charge de plus de 65 ans n'excédaient pas, au jour du décès de l'assuré, le chiffre limite de ressources prévu pour le service de l'allocation aux vieux travailleurs salariés aux personnes seules. Ce chiffre limite étant actuellement de 3.900 F par an, et le montant de la majoration pour conjoint à charge de 1.450 F par an, le montant des ressources personnelles, dont peut disposer le conjoint, pour être considéré comme à charge, ne doit pas dépasser 2.450 F par an. Par ressources personnelles, il faut comprendre les produits du travail exercé par le conjoint et les revenus de ses biens propres. Le problème évoqué présente, du point de vue sociale, un intérêt évident. Il importe toutefois de ne pas perdre de vue que les pensions de réversion attribuées aux conjoints survivants constituent déjà une lourde charge pour le régime général de la sécurité sociale. Ces pensions sont, en effet, servies sans contrepartie de cotisations supplémentaires puisque les travailleurs célibataires ou mariés cotisent sur les mêmes bases. La situation particulièrement digne d'intérêts des veuves n'est cependant pas oubliée et la possibilité d'améliorer leurs droits est examinée dans le cadre des études sur une réforme de l'assurance-vieillesse. Néanmoins, les aménagements susceptibles d'être apportés au mode de calcul ou aux conditions d'attribution des avantages de vieillesse du régime général des assurances sociales sont limités en raison des perspectives d'alourdissement des charges financières de ce régime au cours des prochaines années.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Accidents de trajet -

Est considéré comme accident de trajet l'accident survenu à un salarié pendant le trajet d'aller et retour entre le lieu de travail et sa résidence principale, une résidence secondaire présentant un certain caractère de stabilité ou tout autre lieu où il se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial. Par suite ne constitue pas un accident de trajet l'accident dont un salarié a été victime en se rendant, après avoir quitté le lieu de travail, dans un jardin distinct de son domicile.

L'article 415-1 susvisé concerne les accidents survenus pendant le trajet et non les accidents survenus pendant l'interruption, celle-ci serait-elle motivée par les nécessités essentielles de la vie courante. Par suite ne peut bénéficier de la législation sur les accidents du travail, l'assuré blessé par un coup de feu dans le café où il prenait habituellement son petit déjeuner.

Détour pour aller toucher un chèque -

Il appartient à la caisse primaire d'assurance maladie et, en cas de litige, aux juridictions compétentes, d'apprécier si l'accident, dont le travailleur a été victime au cours des trajets d'aller et de retour de son domicile au lieu de son travail, entre ou non dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 451-1 du code de la sécurité sociale, modifié par l'article 18 de l'ordonnance n° 67-707 du 21 août 1967. Il incombe à la victime ou à ses ayants-droit d'apporter la preuve que le trajet n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par un intérêt personnel ou indépendant de l'emploi. Il ne semble pas que la Cour de Cassation ait été appelée à se prononcer sur le caractère professionnel d'un accident survenu dans les circons-

tances indiquées par l'honorable parlementaire. Il convient de noter que la juridiction suprême avait décidé, sous l'empire de la loi du 9 avril 1898, qu'un travailleur, autorisé à se rendre chaque mois, pendant les heures de travail, au lieu de paiement de son salaire, accomplissait, lors de ce déplacement un acte se rattachant par un lien direct au contrat de louage de services et, de ce fait, avait droit, en cas d'accident, à la protection de la loi. La Cour de Cassation a estimé qu'au contraire, lorsque l'exécution du contrat de travail est suspendu, par exemple lorsque le travailleur est en état d'incapacité temporaire de travail pour cause de maladie, ou qu'il n'appartient plus à l'entreprise, le déplacement qu'il accomplit pour se rendre au siège de celle-ci afin d'y percevoir son salaire n'est pas couvert par la législation sur les accidents du travail.

ASSURANCE VOLONTAIRE

Généralisation des assurances sociales volontaires pour la couverture des risques maladie et maternité -

En vue de l'application des dispositions de l'ordonnance du 21 août 1967 portant généralisation de l'assurance volontaire pour la couverture du risque maladie et des charges de maternité, le décret du 19 avril 1968 vient de fixer de nouvelles règles visant essentiellement le champ d'application et le financement.

Bénéficiaires -

Peuvent désormais s'affilier pour les risques maladie et maternité :

— Les assurés sociaux qui, bien que relevant soit du régime général de sécurité sociale, soit de l'un des régimes spéciaux visés à l'article L. 3 dudit code, ne peuvent justifier d'une durée d'emploi ou d'une période assimilée suffisante pour l'ouverture des droits aux prestations en nature de l'assurance maladie obligatoire ;

— Les personnes qui peuvent justifier avoir eu la qualité d'ayant-droit d'un assuré obligatoire d'un des régimes ci-dessus énumérés et qui relèvent ou ne sont pas susceptibles de relever, personnellement, d'un régime obligatoire ou volontaire d'assurance maladie au titre d'une activité professionnelle quelconque salariée ou non salariée ;

— Ainsi, d'une façon générale, toutes les personnes qui, sans avoir la qualité soit d'anciens assurés sociaux obligatoires d'un des dits régimes, ne peuvent prétendre au bénéfice d'un régime obligatoire ou volontaire d'assurance maladie existant.

Les demandes doivent être adressées à la caisse primaire d'assurance maladie de la résidence des intéressés, soit avant le 22 août 1968, soit, pour les personnes qui n'auront pas sollicité à cette date leur affiliation, dans le délai d'un an à compter de la date à laquelle elles rempliront les conditions d'admission.

EXTINCTEURS (suite)

Par suite de manque de place dans le n° 153 il n'a pas été possible de faire état des extincteurs à mousse et à poudre, nous le faisons aujourd'hui.

Les MOUSSES

Les mousses peuvent être utilisées pour la lutte contre le feu :

- soit mécaniquement, par brassage d'un produit émulsifiant avec l'eau (mousse physique),
- soit chimiquement, par réaction d'une solution acide sur une solution alcaline donnant lieu à dégagement d'anhydride carbonique qui aide à la formation de mousse compacte (mousse chimique). La solution acide (sulfate d'alumine par exemple) et la solution basique (bicarbonate de soude) se trouvent normalement contenues dans deux récipients distincts dans le corps de l'extincteur : le renversement de celui-ci ou une percussion provoque le mélange et la réaction se produit avec éjection de la mousse.

L'extinction est obtenue principalement par : étouffement (la couche de mousse isolant le combustible de l'air ambiant) et dans une certaine mesure par refroidissement.

Les mousses présentent cependant quelques inconvénients :

Leur désintégration est rapide (on augmente leur conservation par addition de produits stabilisateurs) ;

Elles sont détruites par les alcools et ne peuvent être employées ni sur l'éther, ni sur le sulfure de carbone.

Ajoutons enfin que la mousse doit posséder certaines qualités de foisonnement, de persistance, de fluidité et de neutralité relative pour ne pas être corrosive.

En outre, tout comme l'eau, les solutions sont sensibles au gel, ce qui nécessite de placer les appareils à l'abri du froid. La stabilité chimique des produits générateurs est plus ou moins grande, ce qui nécessite une vérification périodique pour s'assurer du foisonnement normal de la mousse. Un dernier inconvénient est dû, pour les extincteurs portatifs tout au moins, à la nécessité d'approcher le foyer de près, ce qui n'est pas possible quand le rayonnement de chaleur atteint une certaine intensité.

Les POUDRES

Les extincteurs à poudre utilisent la propriété du bicarbonate de soude de se dissocier quand il est projeté sur une surface brûlante en donnant du carbonate de soude qui reste déposé sur les parties en ignition, les isolants de l'air extérieur et un dégagement de gaz carbonique et vapeur d'eau qui contribue à étouffer le feu.

La projection de la poudre est obtenue par pression d'un gaz auxiliaire emmagasiné dans une bouteille généralement en acier, placée soit à l'intérieur de l'extincteur ou extérieurement. Les extincteurs doivent être conçus pour éviter toute hydratation accidentelle du produit pulvérulent. L'hydratation transforme en effet la poudre en un bloc compact et peut provoquer des accidents graves par l'éclatement d'un appareil usagé ou corrodé. Un traitement spécial des poudres élimine maintenant ce danger. Les appareils à poudre agissant principalement par étouffement sont plus efficaces en local clos qu'en plein air. Leur efficacité est excellente sur les feux de classe B et de classe C.

Petits conseils pratiques

- Pour faire disparaître l'odeur de poisson dans la cuisine, mettez deux morceaux de sucre dans un vieux couvercle de boîte de conserve et faites-les brûler.
- Pour les tricoteuses dont le point n'est pas régulier : employez deux aiguilles ayant un demi-numéro de différence, la plus grosse sur le rang envers.
- Essayez d'ajouter une pointe de poudre de curry dans la sauce de la salade. C'est succulent !
- Contrairement à ce que l'on pense, le régime alimentaire n'a pas d'influence sur la couperose. Par contre, les gros repas sont déconseillés. Plusieurs petits repas amènent une amélioration.
- Pour éplucher en un temps record les pommes de terre nouvelles et les carottes sans vous salir les doigts, frottez-les avec un petit carré à récurer Scotch Brite. — Il fallait y penser !
- Pour donner de la vitalité à vos plantes vertes, arrosez-les avec de l'eau sucrée.
- Un moyen original pour faire disparaître une tache d'œuf tenace : frottez-la avec une pomme de terre cuite à l'eau non salée. Rincez. Essuyez.
- Pensez à pulvériser un insecticide sur les rayons de votre bibliothèque, c'est le seul moyen d'éviter ces minuscules insectes qui mangent le papier.
- Les manches en corne des couteaux se ternissent. Pour leur rendre leur brillant, frottez-les avec de l'eau légèrement ammoniacquée puis passez un peu d'huile à salade et faites briller avec un chiffon de laine.
- Ne posez jamais vos disques près d'un radiateur et essuyez-les avant chaque emploi avec un chiffon spécial.
- Le seul moyen pour garder aux étains anciens leur patine et leur brillant : frottez-les patiemment avec un bouchon de liège.
- Pour remettre à neuf un paillason : battez-le puis mettez-le debout dans une bassine d'eau salée et brossez-le énergiquement. Séchez au soleil.
- On baptise « poissons d'argent » les lépismes, insectes qui courent le long des plinthes dans les maisons humides ou anciennes. Le seul moyen de vous en débarrasser : saupoudrez le bas des boiseries avec un mélange en parties égales de sucre et de borax.
- Pour économiser le savon et éviter les inconvénients de l'eau calcaire, ajoutez-lui quelques morceaux de sucre. C'est un adoucisseur étonnant.
- N'employez jamais de cristaux de soude pour la vaisselle, surtout celle à bords dorés, ni d'eau de Javel pour l'argenterie.

Sachez tout vite . . .

- Pendant l'été, Nice a décidé de se mettre à l'heure gauloise. Huttes de chaume, restaurants, parcs à char. . . On prévoit le stockage de mille hectolitres d'hydromel, de trente kilomètres de saucisses et de dix-sept tonnes de viande.
- La France est le troisième acheteur d'agrumes espagnoles. Récolte de la péninsule ibérique : 2.467.800 tonnes.
- Le jus de banane a fait son apparition au Brésil. Une usine pour sa fabrication existe à Sao-Paulo.
- La confiserie tient une grande place dans l'alimentation des cosmonautes. Pour eux, une friandise exclusive composée de sucre, de lait déshydraté avec des fruits secs incorporés.
- Humour anglais. . . La célèbre marque de confiserie anglaise « Cadbury's » avait fait apposer dans le métro londonien des affiches proposant au lecteur de lui envoyer une barre aux fruits et aux noix contre remise du wagon où il avait lu la réclame. Ils reçurent une enveloppe contenant deux écrous avec cette mention « le reste suit » . . . Belle joueuse, la maison a envoyé à son correspondant la barre promise.
- L'âge d'or approche pour les ménagères : le président de la Commission américaine de l'énergie atomique nous promet pour l'an 2.000 le robot universel qui fera le café tout seul, un vidéophone qui supprimera la corvée des courses et jusqu'à des pilules anti-rogne pour les caractères acariâtres . . .
- Deux psychiatres de l'Université de Maryland ont étudié les répercussions de l'alimentation sur le caractère. Les gros mangeurs de viande sont dominateurs, les amateurs de desserts aussi mais avec un côté impulsif et souriant qui les rend nettement plus sympathiques. . .
- Nous vivons à l'époque de la bombe (aérosol). Bientôt elle sera le conditionnement de certains produits alimentaires. Pour la crème fouettée, ça marche. Pour le thé et le café, les essais sont en cours. Il suffira alors de vaporiser un jet dans l'eau ou le lait.
- Pour le thé glacé, il existe en Amérique de l'extrait de thé surgelé aromatisé au citron et sucré.

